

## COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALÈVE

Insee : 74 082

FICHE DE SYNTHÈSE SUR LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE: RICHESSES ET ENJEUX

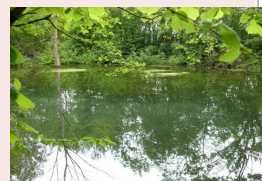
### OBJECTIF DE LA FICHE

Comprendre les enjeux de conservation de la biodiversité de votre commune pour mieux l'intégrer dans la démarche de révision du PLU.

### Spécificité de la commune de COLLONGES-SOUS-SALÈVE

Le Salève est reconnu comme important réservoir de biodiversité. Il est à ce titre inventorié en **Zone d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique** et soumis au régime Natura 2000.

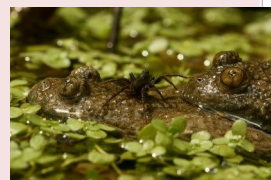
Si la richesse écologique du massif est relativement bien connue, les richesses de la nature ordinaire de la plaine de Beaumont n'en restent pas moins intéressantes. **C'est dans ces milieux les plus urbanisés et cultivés que les enjeux de conservation sont les plus forts.**



Mare « des Terrasses de Genève »

### Synthèse des espèces faunistique et floristique patrimoniales présentes sur la commune

Sur les 639 espèces recensées (188 faunes / 451 flores, liste non exhaustive) sur Collonges-sous-Salève 165 espèces sont considérées espèces patrimoniales (*voir glossaire au dos*). Pour n'en citer qu'une, **la présence du Grand Capricorne est l'une des plus menacée.** La commune de Collonges-sous-Salève a un fort devoir de conservation et de protection de ces espèces. C'est pour atteindre ces objectifs qu'il faut assurer la protection des habitats naturels, agricoles et forestiers.

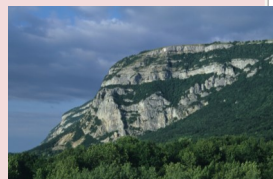


Sonneur à ventre jaune

### Enjeux pour la commune

Les principaux enjeux de Collonges-sous-Salève sont le **maintien des corridors biologiques** qui connectent le Salève à la plaine; la conservation des **vergers haute-tige**; la préservation des reliquats de **zones humides**. Par sa position en tête de bassin versant, la **qualité chimique et biologique des cours d'eau** doit être améliorée avec la mise valeur du **Nant des Moulins** et le maintien voire le renforcement **du patrimoine arboré...**

Il faut également poursuivre **l'acquisition de connaissances** naturalistes, car certains secteurs de plaine sont encore peu prospectés et les habitats naturels doivent être mieux répertoriés.



Rocher du Coin

### APOLLON74

Association pour la Nature et l'Homme... ensemble, depuis 1997.

- 150 membres, 2 salariés
- Agréée Association de Protection de l'Environnement (2008-1108)
- Agréée Jeunesse et Éducation Populaire (JEP 74.03.02)

#### Notre rôle:

- Assurer la défense de l'environnement naturel.
- Faire découvrir, connaître, aimer la nature par tous.
- Favoriser l'étude, la connaissance et la protection de la faune, de la flore et du monde minéral.

#### Nos actions:

- Études d'impact de projets routiers et autoroutiers
- Contrats corridors biologiques
- Inventaires écologiques, cartographie
- Animations scolaires et grand public
- Événementiel local: marchés bio, trocs de plantes, semaine du développement durable...

#### Nos partenaires associatifs et administratifs:

- FRAPNA 74, LPO74, ASTERS, Fédérations de chasse et pêche...
- CCG, Région, SIAV, SMS, DTT, Département...

#### Nos ressources:

- Membre de l'observatoire de biodiversité de Rhône-Alpes
- Contrats Corridors du Genevois
- Connaissances approfondies du terrain et de votre territoire
- Ressources techniques et logiciels spécifiques



Association Apollon74

Domaine David

14 chemin de la Ferme

74160 Saint Julien en Genevois

Tél. : 04 50 43 63 66

Email: apollon74@apollon74.org

Site: www.apollon74.org

Présidente: Mme Chantal DELVA

## Glossaire :

### Définition espèces patrimoniales :

De nombreuses réglementations légifèrent sur les statuts de protection et de conservation des espèces faunistiques, floristiques et des milieux naturels à différents échelons.

Concernant les statuts de protections, il existe des conventions, directives et arrêtés protégeant les espèces et leurs milieux de vie au niveau :

International : Convention de Berne, Convention de Washington...

Européen : Directive Habitat-faune-flore, directive oiseaux...

National : listes d'espèces protégées...

Régional : listes d'espèces protégées...

Le statut de conservation d'une espèce alerte sur le degré de menace de disparition de l'espèce. Il est régi par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Selon différents critères de calculs (liste rouge), il est possible de connaître si une espèce est considérée « en préoccupation mineur », « en danger d'extinction », « vulnérable »... **Ces indicateurs de conservation sont des curseurs privilégiés pour mettre en place des actions de préservation et suivre l'état de la biodiversité à différents échelons :**

Mondial (Monde)

Européen (Europe)

National (France)

Régional (Rhône-Alpes)

Départemental (Haute-Savoie)

Local (territoire du Genevois côté français et canton de Genève)

### Cadre réglementaire des milieux :

Il existe également de nombreux textes de lois français et européens (Grenelle, eau, SRU, DTA, directive habitat-faune-flore, future loi sur la biodiversité...) ou code (urbanisme, environnement, forestier...) qui permettent de classer, d'inventorier, de protéger des milieux naturels. **L'ensemble de ces textes sont des atouts pour la rédaction des documents d'urbanismes et de la conservation de la Nature à l'échelon communal.**



**Association Apollon74**

Domaine David

14 chemin de la Ferme

74160 Saint Julien en Genevois

Tél. : 04 50 43 63 66

Email: apollon74@apollon74.org

Site: www.apollon74.org

Présidente: Mme Chantal DELVA

## Apollon74 en quelques mots...

L'association de protection de la Nature APOLLON74, créée en 1997, a pour but **d'acquiescer et de transmettre des connaissances sur l'environnement naturel et de lui assurer protection et aide.**

Apollon74 agit sur le territoire transfrontalier du Genevois dans le pourtour des massifs du Vuache et du Salève, sans oublier le Val des Usses. Le siège social d'Apollon74 se trouve à Minzier, et nos locaux ont été mis à disposition par la municipalité de Saint-Julien-en-Genevois, depuis 2009. Pour gérer ces actions, le Conseil d'Administration d'Apollon74, avec le soutien d'environ 150 membres, bénéficie du travail de professionnels et de stagiaires.

Depuis février 2001, un agent de développement dans le secteur de l'environnement a été engagé. Les potentiels de développement permettent des embauches ponctuelles pour améliorer notre suivi administratif, nos moyens de communications et suivre nos animations nature. Nous travaillons en partenariat avec les différents services de l'État Français et de Genève, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, du Conseil Régional Rhône-Alpes et bien d'autres institutions et collectivités territoriales, sans oublier la mutualisation de compétences au sein de collectifs d'associations de protection de la Nature de Haute-Savoie.

Parmi nos actions d'expertises naturalistes, nous pouvons citer :

**En 1990:** initiateur des arrêtés préfectoraux de protection biotope de Viry (AEDEV)

**Depuis 1998:** Initiateur de l'action Vergers des syndicats du Vuache et du Salève avec l'implantation de 19 vergers communaux sur le territoire.

**En 2003-2008:** programme transfrontalier INTERREG IIIA « Les corridors biologiques, comment et pourquoi les prendre en compte », a permis la réalisation de documents de sensibilisation pour tout public, avec la FRAPNA Haute-Savoie et Pronatura Genève, soutenu par le Conseil Général de la Haute-Savoie, les fonds européens FEDER, la Confédération Helvétique et la république et canton de Genève ;

**Depuis 2005:** études d'impact des projets routiers et autoroutiers (A40-A41)

**En 2009-2012:** dans le cadre du projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevois, étude préalable pour la mise en place d'un contrat corridors biologiques avec le soutien de la région Rhône-Alpes, les Conseils Généraux de l'Ain et la Haute-Savoie, Confédération Helvétique, les cantons de Genève et de Vaud, les collectivités, les FRAPNA, la LPO, les Fédérations des Chasseurs, ASTERS, le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Ain, Pronatura Genève et Vaud...

**Depuis 2009:** Membre de différents comités de pilotage Natura2000 et partenaire d'études naturalistes

**En 2011:** Initiateur de l'arrêté préfectoral de protection biotope de Neydens

**Il faut ajouter à ces actions nos programmes d'éducation à l'environnement et d'éco-citoyenneté (animations scolaires et périscolaires, marchés bio, sorties nature, semaine du développement durable, etc).**